

Les parents et leurs trois enfants ont été expulsés le 9 décembre. Un rassemblement citoyen est prévu mardi à 18h30

# Avully rassemblé pour une famille kosovare

ERIC LECOULTRE

**Asile** ► Cette année, la fête de l'Escalade de la commune d'Avully s'est déroulée dans une ambiance morose. «Le cœur n'y était tout simplement pas», regrette Sarah Steimer, une habitante du village. La faute à l'expulsion, trois jours plus tôt, d'une famille kosovare, arrivée en Suisse en 2010 et établie à Avully depuis 2014. Les trois enfants de 3, 7 et 9 ans ont été privés du picoulet aux côtés de leurs camarades. Voisins et amis organisent un rassemblement de soutien, ce mardi à 18h30. Ils réclament le retour en Suisse de la famille K.

Les faits se sont déroulés le 9 décembre dernier, au petit matin. La police s'est présentée en nombre au domicile de la famille pour renvoyer ses cinq membres dans leur pays d'origine, le Kosovo. Sarah Steimer, une amie de la famille, a juste eu le temps de leur dire au revoir, avant que le fourgon ne les emporte. «C'était affreux, raconte-t-elle. Prise par l'émotion, j'ai tenté de m'interposer devant la porte. Je les ai ensuite serrés dans mes bras. Les parents et les enfants, tous pleuraient.»

Les membres de la famille n'ont pas eu le temps de prendre toutes leurs affaires avant le départ. Au Kosovo, les températures sont pourtant glaciales. La semaine dernière, plusieurs Avullyotes se sont cotisés pour leur envoyer de l'argent et leur permettre de s'acheter des vêtements chauds.

## Des menaces de mort

Le refus de la demande d'asile a été prononcé il y a environ un an. «Ces derniers mois, nous étions sur le qui-vive, poursuit Mme Steimer, nous avions peur que la décision d'expul-

**Une famille rom expulsée de Genève vers Bucarest en 2002.**

KEYSTONE/  
PHOTO PRÉTEXTE



sion soit appliquée.» Elle craint désormais pour le sort de la famille K, qui n'a plus d'attaches au Kosovo. «Les deux parents sont d'origine rom, précise Blaise Grunder, le conjoint de Sarah Steimer. Leur union n'a pas été acceptée par leurs familles. La mère a subi des atrocités devant son fils aîné. Le couple a été menacé de mort, mais ne peut malheureusement pas le prouver.» À son arrivée en Suisse, le plus grand des enfants était mutique et a dû suivre une thérapie.

Les deux amis de la famille K. relèvent par ailleurs qu'elle était très bien intégrée et participait activement à la vie du village, de la fête nationale aux concerts de Noël. «Ils étaient financièrement autonomes. Il payaient des impôts et leur loyer

sans toucher d'aides», relève Sarah Steimer. Les enfants pratiquaient le football au sein du club local et la natation.

## Conseillers d'Etat solidaires

Avec le rassemblement organisé mardi (au local de l'association GENA), elle veut envoyer un message de solidarité à ses anciens voisins. Elle demande aux autorités fédérales, qui ont prononcé l'avis d'expulsion, d'accepter le retour de la famille K. à Avully. «Je tiens aussi à dénoncer les expulsions d'enfants durant l'année scolaire. C'est insupportable», poursuit-elle, en précisant que deux de ses enfants étaient camarades des enfants K.

Mme Steimer se réjouit toutefois d'un soutien de poids apporté ce

week-end. Les deux conseillers d'Etat genevois, la socialiste Anne Emery-Torracinta et l'écologiste Antonio Hodger (Ve), se sont prononcés contre ce renvoi dans les colonnes du *Matin Dimanche*. Ils demandent une application plus souple du droit d'asile et un plus grand respect des Droits de l'enfant. Selon Anne Emery-Torracinta, «Genève devrait résister», face à la Confédération qui applique les accords Dublin de façon trop «bureaucratique». Ce traité donne la possibilité aux Etats «de déroger aux expulsions pour des raisons humanitaires, de compassion et de regroupement familial», ajoute Antonio Hodger. Les deux magistrats soulignent que, face au renvoi de la famille K., ils ne peuvent plus se taire. I

## L'uni se mobilise contre le renvoi d'un étudiant tchétchène

**Rassemblement** ► Un étudiant tchétchène est menacé de renvoi imminent en Russie, où il craint pour sa sécurité. Le rectorat et les étudiants le défendent.

Dagun, arrivé en Suisse il y a six ans, était jusqu'ici un étudiant ordinaire de la faculté des lettres de Genève. En troisième année de bachelors, il effectuait un parcours académique de qualité selon ses camarades Marion Didelot et Hannah Ammar, membres de l'Association des étudiants de français langue étrangère (AEFLE). Suite à de longues démarches administratives, Dagun a finalement été arrêté le 2 décembre, après que son statut de réfugié lui a été refusé en septembre dernier. Le jeune homme, qui fête ses 25 ans aujourd'hui, est désormais détenu à la prison de Frambois, en attente d'un vol spécial pour la Russie.

Une décision totalement injuste selon l'une de ses avocates, Maître Aude Baer: «Dagun a montré une volonté d'intégration exceptionnelle depuis son arrivée. Il est impliqué dans ses études et dans la vie genevoise», argumente-t-elle. «Son renvoi vers la Russie est imminent. Or, il y court un réel danger, après avoir défendu publiquement le peuple tchétchène, son indépendance et sa langue», ajoute-t-elle encore. Des craintes confirmées par le récent rapport de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés qui fait état d'arrestations, de tortures et de meurtres au retour des personnes d'origine tchétchène en Russie.

Le rectorat de l'université s'est lui aussi mobilisé pour défendre le jeune homme. Une prise de position publique inédite de la part de l'institution. L'université a entrepris plusieurs démarches afin de faciliter l'obtention d'un permis étudiant au jeune homme, en lui assurant une indépendance financière: «Nous nous engageons à lui offrir une bourse et des démarches ont également été entreprises avec la Cigué, afin de lui trouver un logement», explique l'adjoint au recteur Mathieu Crettenand. «Dans ces conditions, il est totalement disproportionné et dangereux qu'il soit expulsé en Russie en attendant la décision sur la demande de permis de séjour étudiant», selon son avocate. Contacté, le Département de la sécurité déclare «ne pas commenter les cas particuliers».

Un rassemblement étudiant, soutenu par le rectorat, est organisé dans le hall du bâtiment des Bastions, mardi à 12h. Une pétition en ligne s'opposant au renvoi a été lancée dimanche. Elle a déjà récolté plus de deux mille cinq cents signatures, «illustrant la forte mobilisation de la part de la population genevoise», commente son avocate.

CORA BEAUSOLEIL

<sup>1</sup> [www.change.org/p/non-au-renvoi-de-dagun-estudiant-a-l-universite-de-geneve](http://www.change.org/p/non-au-renvoi-de-dagun-estudiant-a-l-universite-de-geneve)

## Christina Meissner doit verser 10 000 francs à l'UDC

**Grand Conseil** ► Le conflit entre la députée indépendante, Christina Meissner, et son ancien parti, l'UDC, est clos. Il durait depuis février et l'élection de Mme Meissner à la vice-présidence du Grand Conseil, contre l'avis de son groupe qui avait présenté un autre candidat pour la remplacer au perchoir. Exclue, elle a contesté cette sanction mais a été désavouée par l'assemblée générale de l'UDC. Le parti lui a ensuite réclamé 1000 francs par mois, jusqu'à la fin de la législature en 2018, comme dédommagement de la perte d'un élu au parlement. Devant le tribunal, à l'issue de la phase de conciliation, Mme Meissner a accepté de verser 10 000 francs, afin d'en finir avec cette affaire.

«Compte tenu de la somme largement supérieure réclamée à l'origine, j'ai préféré payer pour retrouver ma liberté et ne pas avoir à me battre durant des années au risque d'y perdre ma santé», explique-t-elle, tout en précisant être choquée par les exigences de l'UDC. En guise d'anecdote, la députée ajoute qu'elle a, dans le même temps, versé un don à l'association SOS Femmes. «Que toutes les personnes dérangées par le traitement qui m'a été réservé en fassent de même», conclut-elle. ELE

## L'éco-crèche toujours menacée

**Transports** ► L'arrêt du service de Proxibus handicape le bon fonctionnement de l'éco-crèche La Bicyclette.

Menacée par la disparition du service de Proxibus au début du mois de décembre<sup>1</sup>, l'éco-crèche La Bicyclette s'est adaptée à la situation, mais espère encore un geste de la part des Transports publics genevois (TPG).

La crèche, située en plein cœur de la réserve naturelle de l'Allondon, assurait auparavant le transport quotidien des enfants grâce aux Proxibus. Mais pour la deuxième semaine consécutive depuis l'arrêt de ce service, les pensionnaires de la Bicyclette ont dû utiliser la nouvelle ligne de bus P.

«La journée commence à 8 heures à la gare Cornavin, où les enfants accompagnés des éducateurs prennent le train, puis le bus P jusqu'au Vallon de l'Allondon», raconte la coresponsable, Sandrine de Giorgio. Un trajet jusqu'au site dans la forêt qui dure un peu plus d'une heure pour des bambins âgés entre 2 et 4 ans. «La durée actuelle est épouvante pour des petits enfants. Avec les Proxibus, le trajet était plus court d'une quinzaine de minutes, ce qui leur convenait tout

**L'éco-crèche est située en plein cœur de la réserve naturelle de l'Allondon.** REBECCA BOWRING



juste», explique la responsable. Elle rappelle que si le rendez-vous est fixé à la gare, une majorité des pensionnaires de La Bicyclette viennent de loin, comme par exemple Troinex, Thônex, ou Puplinge, et ont déjà un long trajet derrière eux. Une situation handicapante, qui concerne vingt-huit familles, adeptes de la crèche en forêt.

Sandrine de Giorgio déplore le manque de prise en considération de la part de la direction du Département de l'environnement, des transports et

de l'agriculture (DETA): «Nous ne sommes par leur priorité et c'est normal. Mais nous représentons plusieurs familles et nous insistons auprès du DETA depuis le mois d'août dernier, sans succès, afin d'élaborer un tracé qui puisse convenir à tous».

La seule éco-crèche de Suisse romande souhaite que la ligne P effectue deux déviations quotidiennes, une le matin et l'autre l'après midi, afin de rejoindre directement le Vallon de l'Allondon et d'éviter le détour actuel. «A ces horaires, nous sommes quasiment

les seuls usagers de la ligne P. Ce raccourci permettrait de ne passer que cinq minutes dans le bus, une amélioration énorme pour les enfants», argumente-t-elle. Sandrine de Giorgio rappelle également que la crèche n'a pas les moyens de s'offrir un service privé. «qui serait d'ailleurs contraire à nos valeurs qui incitent à l'utilisation des transports en commun».

Selon les TPG, la requête de la Bicyclette est injustifiée. «La crèche avait pour habitude d'appeler le Proxibus tous les jours, un peu comme un taxi. Or ce n'était pas l'utilité initiale de ce service, ni le travail des TPG», maintient Marthe Fincati du service de communication.

De son côté, le DETA s'est engagé à réaliser un bilan de la fréquentation de la ligne dans le courant du mois de mai. «En fonction des résultats, d'éventuelles modifications de tracé pourraient être apportées pour la rentrée scolaire 2017», rapporte Marion Guillot, ingénieure planification. Jusque là, la situation reste «inconfortable pour nous et pour les enfants», regrette Sandrine de Giorgio.

CORA BEAUSOLEIL

<sup>1</sup> Notre édition du 28 octobre